

FICHE D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

Je soussigné(e)(identité d'un responsable légal)

inscris à la demi-pension (**écrire en majuscules et lisiblement**) :

NOM de l'élève :

PRENOM de l'élève :

OBLIGATOIRE : pièces à fournir impérativement

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> chèque à l'ordre du Lycée Blaise Pascal, daté et <u>signé</u>
<i>> au dos du chèque : NOM puis prénom de l'élève</i> | } | 1^{ère} inscription : minimum 25€ (badge à 5€ + 1 ^{er} approvisionnement repas) |
| <input type="checkbox"/> <u>ou</u> espèces (<u>seulement si pas de chéquier à l'inscription</u>) | | réinscription : minimum 20€ (ou 28€ si rachat d'un badge – le notifier au dos du chèque) |

ou rien à régler (**sauf nouvel élève / étudiant**) si c'est fait par CB sur le site Alise ou si solde d'argent supérieur à 25 € pour les anciens lycéens

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> RIB de la personne qui règle les frais de restauration scolaire
<input type="checkbox"/> RIB de la personne qui perçoit éventuellement des aides
<i>> le redonner OBLIGATOIREMENT tous les ans – compte courant (pas livret A)</i>
<i>> pour virer toute aide ou remboursement (aucun prélèvement)</i> | } | 1 seul RIB si c'est la même personne ou si le RIB est au nom de Monsieur / Madame |
|--|---|---|

NON OBLIGATOIRE : autres pièces à fournir (pour déterminer le tarif repas – selon le QF)

attestation **DE PAIEMENT** de la CAF (pas de la MSA) **de moins de 3 mois, indiquant le QF (quotient familial)**

chiffré et les enfants à charge

> à remettre sinon à tout moment de l'année, dans la boîte aux lettres de l'intendance

> si le QF est supérieur à 2388€, aucune aide ne sera octroyée sur le tarif des repas

OU A DÉFAUT : toutes les pages de l'avis d'imposition sur les revenus (**pas la déclaration de revenus**)

> SEULEMENT SI vous ne pouvez pas transmettre un QF chiffré récent et à jour de la CAF

Le/...../.....

Signature :